

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

29 SEP. 2020

Affiché le

ID : 056-215601626-20200922-DB20200911B-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 22 septembre 2020

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

Présents : 32
Pouvoir : 01

DIRECTION DES RESSOURCES

n°11b

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2020 de la zac de Kerdroual et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Résultat de l'exercice 2019	18.947 €
Ventes de terrains	- 18.947 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Résultat de l'exercice 2019	251.373 €
-----------------------------	-----------

RECETTES

Emprunt (lié aux écritures de stock de terrains)	251.373 €
--	-----------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 10 septembre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire correspondant.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 5 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO - Sylvain BRITEL – Marie-Hélène HUCHET - Annie VERDES – Loïc TONNERRE)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire